

Initiatives parlementaires

pour que, même après le feu, les retombées écologiques soient le plus minime possible pour la population environnante.

Je pense que des événements comme ceux décrits ouvrent les yeux de beaucoup de gens. Il faut être conscients que ces personnes doivent quitter leur emploi, leur maison et leur famille afin de venir en aide à la communauté en danger. Je voudrais donc exhorter le gouvernement à voter favorablement à cette présente motion—ce ne sera pas un vote direct, mais je pense que par l'intermédiaire de cette Chambre, le gouvernement entend le message—, pour faire passer cette exemption de 500 à 1 000 \$ et ce, le plus rapidement possible. Tous ensemble, il faut envoyer un message clair de reconnaissance à tous ceux et celles qui font du bénévolat sécuritaire au Québec et au Canada.

• (1800)

Les pompiers volontaires sont plus souvent qu'à leur tour oubliés par le gouvernement et par la population en général. Voici une occasion de leur dire merci en appuyant cette motion. En tant qu'élus, nous nous sentons en sécurité et nous devons d'appuyer cette motion.

Quant à moi, je dis merci aux 994 pompiers volontaires de ma circonscription, répandus à l'intérieur de 50 municipalités. Par la même occasion, je leur donne mon entier appui sur cette motion et je ferai le suivi auprès du gouvernement afin qu'il l'adopte le plus rapidement possible.

[Traduction]

M. Herb Grubel (Capilano—Howe Sound): Madame la Présidente, je prends la parole pour manifester mon appui à la motion dont la Chambre a été saisie aujourd'hui et qui a été proposée par le député de Haldimand—Norfolk. Je suis tout à fait d'accord avec le député: les pompiers volontaires du Canada font un excellent travail. Ils appartiennent à une catégorie de gens dévoués et travailleurs. Nous leur sommes tous très redevables.

Dans la circonscription de Capilano—Howe Sound que je représente, plusieurs collectivités comptent fortement sur le travail de ces volontaires. Ainsi, à Squamish, 55 volontaires viennent compléter l'équipe de six pompiers à plein temps. Pemberton et Lions Bay s'en remettent entièrement à 20 volontaires pour se protéger du feu.

Dans le magnifique lieu de villégiature qu'est Whistler, 11 pompiers professionnels sont secondés dans leur travail par 36 pompiers volontaires. Je connais particulièrement bien ce groupe puisque j'ai assisté à leur bal annuel. Certes, ces gens savent s'amuser, mais ils savent aussi manifester leur dévouement envers le bien-être public en profitant de l'occasion pour recueillir de fortes sommes qu'ils versent à des oeuvres. Si je me sens plus près des pompiers de Whistler, c'est aussi parce que je les ai vus à l'oeuvre pour éteindre un feu de cheminée chez l'un de mes voisins. Entendre gronder un tel feu dans le silence d'un soir de neige, voilà qui est une expérience qu'on n'oublie pas de sitôt. Je suis devenu à jamais un de leurs admirateurs en constatant le professionnalisme dont ils ont fait preuve dans cette opération.

Je voudrais vous signaler, madame la Présidente, que Whistler est un lieu très sec et très chaud en été. Des arbres et des broussailles poussent au milieu des nombreuses maisons de bois. Je suis souvent descendu dans la vallée en empruntant le télésiè-

ge et j'ai toujours été très inquiet en pensant à la scène devant moi et à la facilité avec laquelle un petit feu pourrait s'étendre à la collectivité, puis, aidé dans sa course par les broussailles et ces fameux vents violents qui portent le nom de Squamish, bondir de maison en maison. Les dommages matériels s'élèveraient à des centaines de millions de dollars. Cela poserait de grands risques aux gens et aux animaux. Et puis, je me sens rassuré, sachant que, à la moindre alerte, la nombreuse équipe de sapeurs—pompiers très compétents de la région est rapidement sur les lieux pour éteindre un tout petit feu avant qu'il ne dégénère en terrible incendie.

En tous cas, j'espère qu'ils seront toujours à même de maintenir l'enviable record qu'ils ont établi durant les 30 années d'histoire de la municipalité de Whistler. Il n'est pas un feu qu'ils n'aient maîtrisé.

Dans ma circonscription, on peut compter sur les sapeurs—pompiers professionnels et volontaires, pas seulement pour éteindre les incendies, mais aussi pour offrir de précieux services dans toutes sortes de situations d'urgence. Il y a deux semaines, ils ont dû utiliser des désincarcérateurs pour dégager d'une voiture un automobiliste grièvement blessé et deux autres personnes. Il était trop tard, et deux personnes sont mortes dans l'accident.

Les sapeurs—pompiers de Whistler sont extrêmement compétents dans leur métier. L'an dernier, ils ont remporté la première place à un concours organisé par la province pour tester leurs compétences dans le domaine du sauvetage. Ils sont sur le point de prendre part une nouvelle fois à ce concours, et je leur souhaite bonne chance.

Je suis d'accord que le gouvernement devrait faire une contribution généreuse au bien-être de ces gens dévoués. Ils font épargner de l'argent aux citoyens qui devraient payer des impôts locaux s'ils étaient remplacés par des professionnels.

Il semble donc tout à fait approprié que la motion que nous étudions actuellement demande au gouvernement d'accroître le montant d'honoraires exemptés d'impôt. Toutefois, étant donné la situation financière actuelle du gouvernement, les députés doivent faire très attention de ne pas ajouter au déficit. C'est pourquoi je propose une modification pour rendre la mesure moins coûteuse. Je propose que le gouvernement augmente chaque année ce montant en fonction de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation en se fondant sur la limite de 500 \$ établie en 1980. Il serait juste, à mon avis, de procéder ainsi. Je suis certain que les pompiers volontaires, qui font une contribution vraiment remarquable au bien-être public, seraient d'accord.

• (1805)

Les sentiments que je viens d'exprimer ne sont pas seulement les miens. Ce sont aussi ceux de mes collègues du Parti réformiste, en particulier des députés des circonscriptions suivantes: Prince George—Bulkley Valley, Kindersley—Lloydminster, Fraser Valley—Est, Kootenay—Est, Nanaïmo—Cowichan, Okanagan—Shuswap, Macleod, Saanich—Les Îles-du-Golfe, Lisgar—Marquette, Yellowhead, Athabasca, Surrey—White Rock—South Langley, Okanagan—Centre, Surrey—Nord, Calgary—Sud—Est, Okanagan—Similkameen—Merritt, Wild Rose, Lethbridge, Red Deer et Calgary—Nord—Est.